lon, et son habileté était si grande qu'on n'apercevait même pas le bas de ses mollets. Toutes les danseuses étaient habillées de même; un soir, Mlle Mariette, fameuse danseuse du siècle passé, eut sa robe, ses jupons, ses paniers enlevés par les aspérités d'un décor sortant du dessous, et posa pour l'antique pendant quelques secondes, devant une salle fort garnie applaudissant à ce spectacle inattendu. C'est depuis ce jour qu'on a prescrit aux danseuses l'usage du caleçon.

— Art vétér. La *jambe* du cheval s'étend de la partie inférieure de la cuisse au jarret. Elle a pour base osseuse le tibia et le péroné, garnis extérieurement et en arrière par les muscles fléchisseurs et extenseurs du canon et du pied. Sa face interne ne porte entre l'os et la peau que quelques aponévroses. La face postérieure de la *jambe* est presque entièrement recouverte par les muscles de la fesse, qui s'étendent jusqu'à la naissance de la corde du jarret. En avant, elle doit présenter une saillie très-prononcée, analogue à celle de l'avant-bras, et formée par les muscles correspondants. Le volume des muscles de la *jambe* fait qu'on la dit musculeuse ou grêle; sous ce rapport, elle se confond avec la fesse : quand cette dernière région a des muscles bien développés, la *jambe* ne saurait être grêle, puisque c'est en grande partie la même masse musculaire qui forme son développement, en descendant jusqu'à la naissance de la corde du jarret.

A la face interne rampe obliquement la veine saphène, qui se continue sur le plat de la cuisse.

La longueur de la *jambe* est variable, et elle influe beaucoup sur les qualités du cheval. On reconnaît le trait distinctif de la force dans la brièveté unie à un grand développement des muscles; mais alors les mouvements sont courts et les allures raccourcies; on doit préférer cette conformation pour les chevaux de gros trait.

Par contre, la *jambe* longue est à rechercher pour les chevaux de course, à la condition que cette *jambe* sera en même temps bien musclée; car une jambe longue et grêle indique un animal dont l'allure, rapide en commençant, ne pourra être soutenue faute d'une force musculaire convenable. M. H. Bouley explique ce fait en ces termes : « Si l'étendue de la contraction des muscles est en rapport avec les dimensions qu'ils mesurent en longueur, leur puissance et la continuité de leur action sont proportionnelles au développement de leur masse. » Enfin, la longueur de la *jambe*, comme celle de l'avant-bras, est généralement en rapport inverse de celle du canon. Chez tous les animaux à allure rapide, les canons sont courts et les rayons supérieurs des membres ont plus de longueur; le contraire a lieu chez les animaux dont la marche est lente.

Il faut encore porter l'attention sur une autre dimension de la *jambe*. « Sa forme la meilleure, dit M. Gayot, est celle d'une pyramide renversée, parce qu'elle offre alors à sa partie supérieure l'ample développement des muscles qui la rendront forte et résistante dans l'acte de la locomotion. Mais on la veut large, très-large, l'animal se présentant de profil; sous ce rapport, il n'y aura jamais excès; on peut ne point s'attacher à son épaisseur; mais une *jambe* étroite et serrée n'annonce jamais autant de force ou de puissance qu'il en est besoin à la région pour remplir efficacement son rôle. »

Chez le bœuf, la *jambe* est courte et forte; elle est plus longue chez le mouton et surtout chez la chèvre, où elle atteint presque la longueur de celle des ruminants coureurs, comme le chevreuil, la gazelle, etc. Elle offre aussi une grande longueur chez le chien et le chat, et présente son plus grand développement dans la race du lévrier.

— *Jambe arquée*. Cette conformation vicieuse du membre antérieur tient à la rétraction de l'aponévrose du muscle long fléchisseur de l'avant-bras, qui naît de la surface externe du tendon d'insertion de ce muscle à la tubérosité située au côté interne de l'extrémité supérieure du cubitus, se répand sur les muscles de la face antérieure de l'avant-bras, et se propage jusqu'au genou. Dans ce cas, les mouvements de locomotion sont bien moins libres, bien moins étendus; l'animal bronche, butte et s'abat souvent.

De tous les animaux, le cheval est le plus sujet à cette conformation vicieuse. Elle ne présente qu'un faible inconvénient pour l'animal qui ne doit travailler qu'au pas et sur la terre, à moins cependant que le raccourcissement ne soit extrême; mais elle devient plus fâcheuse pour l'animal destiné au travail au trot, sur le pavé ou les terrains caillouteux; elle est surtout fort grave pour les chevaux employés au service de la selle, parce que l'homme qui les monte n'est jamais en sûreté sur un pareil animal, qui est d'ailleurs beaucoup plus dur, même pendant l'allure du pas.

Lorsque la convexité du membre, au lieu d'être tournée en avant, regarde la partie interne de la *jambe*, elle forme une conformation également vicieuse, qui se rapproche de celle qui est naturelle aux didactyles. Le cheval qui présente des membres ainsi conformés a d'autant moins de sûreté et de franchise dans l'action de marcher, quelle que soit l'allure qu'il prenne, qu'il ne peut effectuer ses mouvements avec liberté et vigueur qu'autant que la *jambe* est droite jusqu'au paturon. Cependant, il est des chevaux arqués de naissance qui, malgré cette direction vicieuse de la *jambe*, peuvent encore rendre des services; on les appelle du nom de *brassicourts*, et les races qui y paraissent le plus sujettes sont les races barbes et espagnoles; les chevaux *court-jointés* sont dans le même cas. On pense que les entraves mises, dans le jeune âge, aux élèves de ces races amènent cette défectuosité des membres antérieurs. La *jambe* arquée résulte quelquefois d'une prédisposition déterminée par la conformation des membres, ou même de certaines maladies. Ce mal n'est pas sans remède lorsqu'il est la conséquence d'un travail excessif chez de jeunes sujets. On a, paraît-il, corrigé ce défaut chez de jeunes chevaux au moyen d'attelles fixées le long des extrémités. D'anciens hippiatres ont eu recours à la section de l'aponévrose du muscle coraco-radial. Brogniez décrit cette opération sous le nom d'*aponévrotomie coraco-radiale transversale*, et donne le procédé suivant : « On fait une incision longitudinale à la peau, on porte la pointe du bistouri convexe sur l'aponévrose, près de la veine de l'ars, et l'on incise en poussant l'instrument en dehors jusqu'à section complète. » Le même auteur préconise l'emploi, pour compléter l'effet de l'opération, de l'orthosome à deux colonnes, qui force le genou à se porter en arrière. Cette opération, ne donnant en général que des résultats douteux, ne saurait être préférée à la ténotomie sus-carpienne. Aussi est-elle aujourd'hui complétement abandonnée.

— *Jambe bouletée*. Cette défectuosité, dans laquelle le boulet est tout à fait hors de la ligne d'aplomb et fait saillie en avant, se rencontre chez les chevaux de tirage et de labour, à la suite d'un travail excessif et prématuré, ou bien elle est la conséquence d'une mauvaise ferrure, d'une entorse, d'une maladie du pied qui a tenu longtemps l'animal au repos. Elle est plus fréquente chez les court-jointés, surtout si on leur applique de longs fers, à fortes éponges ou à crochets, et si l'on pare la fourchette; car ce mode de ferrure a le désavantage d'empêcher l'appui de la fourchette sur le sol. Dans ce cas, le tendon dont il s'agit est dans un état continuel de rétraction et de tension, qui ramène droit le paturon sur le second phalangien, puis successivement, et avec le temps, la partie supérieure articulaire de la première phalange se porte en avant et y demeure, dépasse la couronne, quelquefois même la pince, spécialement pendant la locomotion, qui s'en trouve très-gênée. Cette lésion, désignée encore sous le nom de pied-bot, indique, dans l'immense majorité des cas, un sujet ruiné; elle a, du reste, tous les inconvénients de la *jambe* arquée. Il est rare que cette défectuosité se montre chez le bœuf, parce que sa marche est lente, et que l'articulation d'un seul métacarpien avec la première phalange est plus simple et plus étendue.

Le traitement de cette affection doit varier avec la cause qui l'a produite. On ne l'entreprend pas sur les vieux chevaux usés. Mais quand l'affection est récente, quand elle est due à des efforts peu en rapport avec les moyens de l'animal, à une entorse ou autre accident, et qu'elle tient à une irritation des tendons et des ligaments articulaires, on peut essayer contre elle quelques-uns des moyens indiqués pour les cas de *jambe* arquée. Quand la défectuosité est produite par une ferrure vicieuse, on peut y remédier en s'y prenant de bonne heure; alors on évite de parer la fourchette, et l'on n'applique que des fers courts, sans crochets, ce qui laisse la fourchette poser à terre, et rétablit l'appui en toutes les parties de la circonférence inférieure du pied. En résumé, un cheval dont la *jambe* est bouletée est aussi difficile à rétablir qu'un cheval arqué sur ses *jambes*.

— Constr. *Jambe de force*. La *jambe* de force prend les noms de corbeau, contre-fiche, etc., selon l'usage qu'on en fait et le lieu où on l'emploie. La meilleure condition de résistance des *jambes* de force est la verticalité, parce que la force qui les sollicite et qui tend à les écraser agit alors suivant leur direction, ainsi que suivant celle des fibres dont elles sont composées. Le plus souvent ces pièces sont inclinées sur l'horizon; mais l'angle maximum qu'il convient de ne pas dépasser est celui de 45°; jusqu'à cette inclinaison, la composante inclinée de la force verticale qui agit à leur extrémité supérieure, et qui tend à les écraser, est plus considérable que la composante horizontale qui peut les faire glisser sur la pièce qu'elles soutiennent ou arc-boutent. Les *jambes* de force s'emploient fréquemment dans les combles, pour diminuer la portée des arbalétriers, des pannes, etc., et pour augmenter leur résistance, surtout lorsque ces pièces traversent de grandes portées. Les *jambes* de force rendent de très-grands services dans la charpenterie, mais souvent au détriment de la solidité des murs. En effet, ces pièces inclinées diminuent bien la portée de la poutre, qu'elles divisent en plusieurs travées, mais, en raison de leur inclinaison, non-seulement elles ne réduisent pas la charge verticale qui agit sur le mur, mais elles créent, en plus, à leur point d'application sur ce dernier, une nouvelle force ou poussée horizontale, qui tend à le renverser et à le faire tourner en dedans, avec un bras de levier égal à la distance de leur point d'encastrement au pied du mur. Cette force, qui peut être très-faible par rapport au poids du mur lui-même et à la charge verticale qui le sollicite, devient quelquefois très importante, lorsque ce bras de levier est très-grand. Aussi doit-on, lorsqu'on emploie les *jambes* de force, tenir compte de leur effet dans l'équation d'équilibre du mur, dans laquelle elle entre négativement, c'est-à-dire que, pour qu'il y ait stabilité mathématique, il doit y avoir égalité entre le poids P du mur et la force horizontale ph, qui tend à le renverser, soit $P = ph$, h étant la hauteur du pied de la *jambe* de force à celui du mur. Dans la pratique, on fait $P = dP$, et l'on adopte un module de stabilité d égal à 1, 2, 3..., suivant la durée que doit avoir la construction projetée. C'est pour n'avoir pas tenu compte de ces effets que bien des constructeurs ont vu renverser leurs bâtiments, maisons ou hangars, etc. Il en est de même lorsque les *jambes* de force sont appliquées sur des poteaux ou piliers en bois. Dans ce cas, comme le poids n'est pas facile à obtenir, puisqu'il faudrait des pièces de dimensions impossibles, on use des expédients de l'art du constructeur, et l'on s'oppose à la rotation extérieure à l'aide d'étais arc-boutant le poteau à son point faible, ou, mieux, on arme la tête de ce dernier de tirants en fer ou en bois capables de résister à la force horizontale produite par la *jambe* de force. Avec ce dernier mode, qui est plus élégant, on peut considérer le poteau comme une pièce encastrée à ses deux extrémités, et soumise, en un point de sa longueur, à une force horizontale qui tend à la faire fléchir, effet qui se produit quelquefois, principalement dans les endroits où ce défaut ne devrait pas exister, dans les ateliers de construction.

JAMBE DE BOIS (la), nom sous lequel on désignait souvent le général Daumesnil, parce qu'il avait une jambe de bois.

JAMBE DE FER (Philibert), musicien français, né à La Fère. Il vivait au XVIe siècle. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut un chaud partisan de la Réforme. Il a composé la musique des *Cent psalmes de David*, traduits par Jean Poictevin (Poitiers, 1549); des *Vingt-deux octonnaires du psalme CXIX de David* (Lyon, 1561); des *Cent cinquante psaumes de David*, traduits par Clément Marot et Théodore de Bèze (Paris, 1561).

JAMBÉ, ÉE adj. (jam-bé — rad. *jambe*). Qui a la jambe d'une façon définie : *Etre bien* JAMBÉ. ‖ Mot créé par Linguet.

JAMBES ou **CHAMBES** (Jean DE), seigneur de Montsoreau, diplomate français, né vers 1400, mort après 1465. Il fut, sous Charles VII, premier maître d'hôtel, gouverneur de La Rochelle, capitaine de Niort, reçut de ce souverain plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec habileté, fut un des plénipotentiaires chargés de négocier la paix de Bordeaux, se rendit en 1459, par ordre du roi, qui l'avait nommé membre de son grand conseil, à Venise, pour neutraliser les résolutions de l'assemblée convoquée à Mantoue par Pie II, dans le but d'entreprendre une croisade contre les Turcs, et devint un des plus habiles négociateurs qu'employa Louis XI lors de la guerre du Bien public (1465). On a de lui deux lettres très-curieuses, dans lesquelles il rend compte de son ambassade à Venise. Elles ont été publiées dans le tome III de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*.

JAMBETTE s. f. (jan-bè-te — rad. *jambe*). Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche.

— Croc-en-jambe : *Donner la* JAMBETTE *à quelqu'un pour le faire tomber*.

— Constr. Petite pièce de bois debout, qu'on emploie dans la charpente d'un comble, pour soutenir la jambe de force. ‖ *Jambette d'échiffre*, Poteau qui, placé en bas d'un escalier, reçoit le tenon du patin et supporte le limon.

— Mar. Montant ou bout d'allonge qui excède en hauteur le bord d'un bâtiment.

— Comm. Peau de marte zibeline de qualité inférieure.

JAMBIE, petit Etat de l'Océanie (Malaisie), dans l'île de Sumatra, sur la côte E., entre le royaume d'Andragire au N. et la résidence de Palembang au S. Les habitants de ce petit royaume font un commerce assez actif en poudre d'or, poivre et roseaux.

Le souverain reconnaît la suzeraineté de la Hollande.

JAMBIE, ville de l'Océanie (Malaisie), dans l'île de Sumatra, sur une petite rivière du même nom, à 250 kilom. N.-O. de Palembang, chef-lieu du petit Etat qui fait l'objet de l'article précédent.

JAMBIE, rivière de l'Océanie (Malaisie), dans l'île de Sumatra. Elle se jette dans la mer de Chine par quatre embouchures, après un cours d'environ 264 kilom.

JAMBIER s. m. (jan-bié — rad. *jambe*). Techn. Morceau de bois courbe, qui sert à tenir écartées les jambes de derrière d'une bête abattue, pendant que le boucher l'habille. ‖ Chacune des deux parties de la courroie que le couvreur s'attache aux jambes, pour monter le long de la corde à nœuds.

— Anat. Nom de trois muscles de la jambe : JAMBIER *antérieur*. JAMBIER *postérieur*. JAMBIER *grêle*. ‖ Adjectiv. : *Muscle* JAMBIER. *Aponévrose* JAMBIÈRE.

— Bot. *Jambier blanc*, Espèce d'agaric des environs de Paris.

JAMBIÈRE s. f. (jan-biè-re — rad. *jambe*). Espèce de guêtre en cuir qui recouvre la jambe jusqu'au jarret.

— Ancienne pièce de l'armure destinée à défendre la jambe : *Les* JAMBIÈRES *se nommaient* cnémides, *dans l'antiquité;* trumelières *au* XIIIe *siècle;* bottes de fer *ou* grèves *au* XVe *et au* XVIe *siècle*.

— **Encycl.** On modelait autrefois la *jambière*, avec divers métaux, sur la jambe qu'elle devait défendre, puis on l'ornait plus ou moins de dessins, figurés en relief ou en creux. La *jambière* était assujettie, au moyen de boucles ou de cordes, à la partie postérieure de la jambe. Les Samnites portaient une seule *jambière* à la jambe gauche, et les Romains une seule à la jambe droite.

La *jambière* a été introduite dans l'armée française, d'abord chez les zouaves et ensuite dans toute l'infanterie. Elle est faite en peau de mouton fauve, et ne monte pas aussi haut que l'ancienne *jambière*; à peine va-t-elle jusqu'à la moitié du mollet. On parle, du reste, de l'abandonner, car les soldats s'en plaignent avec raison; elle a, entre autres inconvénients, celui d'être longue à mettre et de fatiguer durant la marche.

JAMBLE s. f. (jan-ble). Moll. Nom vulgaire des patelles, sur les côtes de la Vendée.

JAMBLIQUE s. m. (jan-bli-ke). Pharm. Syn. de ÏAMBLIQUE.

JAMBLIQUE, romancier grec, né d'un père syrien. Il vivait vers le milieu du IIe siècle de notre ère. D'après un scoliaste qui nous a transmis les seuls renseignements qu'on possède sur sa vie, il était versé dans la connaissance de la langue et des mœurs des Syriens et des Babyloniens, puis s'était appliqué à l'étude de la langue grecque, qu'il écrivait avec élégance. Suidas ajoute que Jamblique était un affranchi. Il avait composé un roman, les *Babyloniques* ou les *Amours de Rhodanès et de Sinonis*, qui ne nous est connu que par une courte et sèche analyse de Photius, et renfermait une suite d'aventures intéressantes bien que invraisemblables. Il paraît que la bibliothèque de l'Escurial en possédait un manuscrit, détruit par un incendie en 1670. Cette analyse et quelques fragments ont été publiés par Chardon de La Rochette dans ses *Mélanges de critique et de philosophie*.

JAMBLIQUE, philosophe grec de l'école néo-platonicienne, né à Chalcis dans la deuxième moitié du IIIe siècle de notre ère, mort, à ce que l'on croit, vers l'an 333. Sa vie ne nous est connue que par Eunape, dont les récits méritent peu de confiance. Il eut pour premier maître un certain Anatolius, disciple de Porphyre. On ne sait presque rien de sa vie, qu'il passa en Syrie, où il se rendait chaque année aux eaux minérales de Gadara. Adepte des doctrines de Platon et de Pythagore, il avait joint à l'étude de leur philosophie des recherches sur celles des Chaldéens et des Egyptiens, ce qui explique son côté idéaliste et mystique. Malgré l'aridité de son enseignement et la difficulté qu'il éprouvait à parler en public, il sut acquérir, non-seulement assez de réputation au dehors pour mériter d'être comparé à Platon par ses contemporains, mais encore assez d'ascendant sur ses disciples pour qu'ils ne voulussent plus le quitter, mangeant à sa table et l'accompagnant dans chacune de ses excursions. Jamblique est un des principaux fondateurs de l'éclectisme alexandrin, à l'aide duquel il espérait tenir le christianisme en échec. Il rejetait les théories de Porphyre et de Plotin, qui considéraient la disposition à l'extase comme une faculté indispensable pour l'étude de la philosophie. Il était néanmoins persuadé que l'homme peut entrer en rapport direct avec la divinité au moyen de rites secrets, et faisait un grand cas des mystères et des initiations, ce qui lui a fait accorder par plusieurs de ses partisans le don des miracles.

Jamblique est un des écrivains les plus féconds de la décadence; mais il ne reste de lui qu'un très-petit nombre d'ouvrages. C'est d'abord un livre *Des opinions de Pythagore*, sorte d'introduction à la philosophie de Platon. Il ne reste de cet écrit remarquable que cinq livres sur dix, dont il se composait. On a aussi de lui un ouvrage *Sur les mystères;* du moins Proclus attribue ce traité à Jamblique; mais selon la critique moderne, il aurait été composé par quelqu'un de ses disciples. L'auteur y met en scène un prêtre égyptien du nom d'Abammon, avec la tâche de répondre à une lettre de Porphyre. Le prêtre réfute les assertions de Porphyre concernant la religion et le culte des Egyptiens.

Outre ces deux ouvrages, il reste de Jamblique des fragments d'un traité *De l'âme*, dans Stobée. Stobée cite aussi des lettres sur les dieux et le titre d'une œuvre considérable, *Sur l'antiquité de la philosophie des Chaldéens*, et dont on retrouve quelques lambeaux dans le traité des principes de Damascius. Il avait aussi commenté plusieurs dialogues de Platon, tels que le *Parmionide*, le *Timée*, le *Phédon*, ainsi que les *Analytiques* d'Aristote.

La philosophie de Jamblique marque une évolution significative des doctrines de l'école d'Alexandrie. Plotin avait fondé son enseignement sur l'existence d'une Trinité, dans laquelle on a cru découvrir les origines de la Trinité chrétienne. Dans cette Trinité, à l'occasion du premier principe, Jamblique admet, à l'exemple de Plotin, qu'il est simple et immobile. L'universalité des êtres en est une émanation et il est lui-même sa cause. Au-dessous de lui, il y a des causes premières qui lui doivent leur puissance et leur vertu. Malgré la diversité de leur action, elles vivent dans une harmonie complète, et c'est le premier principe qui maintient cette harmonie et les empêche de s'entre-choquer. Le second principe est l'intermédiaire nécessaire entre le premier et le troisième. C'est le principe fécond. Il engendre les dieux. Le troisième principe est le démiurge, que la mythologie nomme Jupiter. La création lui est due, ainsi que les êtres intelligibles, c'est-à-dire les âmes et les génies dont l'univers est plein.

Porphyre déduisait de chaque principe des triades par séries; Jamblique fait comme lui. Dans le deuxième principe, il distingue trois triades intelligibles, puis trois triades intellectuelles. Au-dessous du troisième principe ou démiurge, il découvre une longue suite de démiurges inférieurs, chargés d'agir en détail. Ce sont les employés de Jupiter, qui ne s'occupe que des affaires générales et confie à des subordonnés le soin de créer partout où il n'a pas le temps de créer lui-même. Jamblique avait puisé dans l'étude des principes de Pythagore le goût des formules numériques; il travaille sur des idées absolument comme un algébriste travaille sur des lettres et sur des chiffres, et on sait que la création de l'algèbre est de cette époque, et qu'elle fit son apparition à l'école d'Alexandrie. Pour lui, le premier principe est une monade, le deuxième une dyade, le troisième une triade. La monade, c'est l'un; la dyade, c'est l'intelligence; la triade, c'est le démiurge; c'est aussi l'âme ou le principe du retour à l'unité de tous les êtres subséquents. La tétrade signifie l'harmonie générale : ce sont, comme on dirait maintenant, les lois naturelles opérant chacune dans une direction différente, mais harmonique. Les pythagoriciens n'ont pas étudié le chiffre cinq; Jamblique, leur disciple, saute de quatre à huit. Son ogdoade est la cause du mouvement en vertu duquel tous les êtres se dispersent à travers l'étendue; l'ennéade est pour lui le symbole de l'identité et de la perfection; la décade signifie l'ensemble des émanations de l'être simple ou premier principe. Ceci est la physique du philosophe. On ne sait rien de sa morale. L'âme, suivant lui, sent et veut en même temps qu'elle est intelligente; proscrire chez elle les passions et la volonté serait lui ôter une partie de son être. Il faut faire aussi en elle la part de l'imagination. La volonté, de son côté, n'obéit pas constamment aux ordres de l'entendement.

JAMBO s. m. (jan-bo). Nom des enfants nés d'un métis et d'une créole.

— Bot. Syn. de JAMBOSIER.

JAMBOA s. m. (jan-bo-a). Bot. Syn. de CITRON DES PHILIPPINES.

JAMBOLIFÈRE s. f. (jan-bo-li-fè-re). Bot. Syn. d'ACRONYCHIE.

JAMBOLOM s. m. (jan-bo-lomm). Bot. Espèce de myrte qui croît dans l'Inde.

JAMBON s. m. (jan-bon — rad. *jambe*). Cuisse ou épaule de porc, de sanglier ou de quelque autre animal : JAMBON *salé*. JAMBON *fumé*. *Manger une tranche de* JAMBON. *Un* JAMBON *d'ours*.

De quand sont vos *jambons?* Ils ont fort bonne mine.
LA FONTAINE.

— Fam. *Racler le jambon*, Jouer de la guitare ou de la mandoline; se dit à cause de la forme de ces instruments, qui rappelle celle d'un jambon : *J'ai entendu le soir de jeunes Mahonnais* RACLER LE JAMBON *sous la fenêtre de leurs belles*. (Feydeau.)

— Moll. Nom vulgaire des coquilles du genre pinne.

— Bot. Nom vulgaire du genre mélochias. ‖ *Jambon des jardiniers*, Nom vulgaire de l'énothère bisannuelle.

— **Encycl.** Caton (*De re rustica*) nous apprend de quelle façon les Romains préparaient les *jambons :* ils les salaient, les exposaient pendant deux jours à la fumée, les frottaient d'huile mêlée de vinaigre et les suspendaient pour les garder. On les servait au commencement du repas, pour exciter l'appétit, ou à la fin, pour aiguiser la soif.

Le *jambon* est la partie du cochon la plus facile à conserver. Il faut, dans la salaison, avoir soin d'opérer particulièrement sur les parties glanduleuses, qui sont les plus faciles à se corrompre. La bonté d'un *jambon* dépend un peu de la qualité du sel que l'on emploie, mais beaucoup du lieu où il a été préparé. Plusieurs villes se disputent la prééminence sur cet article.

Les *jambons* de Reims sont de petits *jambons*, d'une chair rosée, que l'on a soin de désosser; on les fait cuire pendant longtemps comme un pot-au-feu, avec des légumes, une feuille de laurier, un peu de thym et une demi-gousse d'ail. Lorsqu'ils sont cuits à point, on les arrondit, on les frotte avec un blanc d'œuf et de la chapelure pour les décorer; on peut les servir sans autre préparation.

« Les *jambons* de Bayonne et de Mayence, dit Grimod de La Reynière, sont les plus estimés, ce qui tient autant à la manière de les faire qu'au cochon même, qui, sous deux latitudes si différentes, réunit presque le même degré d'excellence. Les *jambons* de Bayonne, qu'il faut toujours faire venir par terre, car la mer leur ôte une grande partie de leur qualité, sont plus gros et pèsent ordinairement de 15 à 20 livres; ceux de Mayence, plus petits, sont aussi plus délicats. Ces *jambons* se mangent à la broche, à l'allemande, au vin de Champagne. »

Les *jambons* de Westphalie ne sont guère moins renommés.

Les *jambons* des Ardennes sont salés et fumés. Ils ont un goût tout particulier, dû, sans doute, à la qualité des porcs.

Il arrive tous les ans à Paris environ un millier de *jambons* d'York; mais les Parisiens en consomment le double, ce qui s'explique facilement si l'on songe que l'on peut faire des *jambons* d'York avec des *jambons* de Hambourg, imitation qui ne trompe pas cependant les véritables amateurs, et qui consiste dans la manière de fumer le jambon et de le tailler; on le coupe de manière à lui donner cette forme fluette et allongée qui est tout à fait caractéristique; on le saupoudre ensuite de sel mélangé avec un quart de son poids de cassonade, ce qui enlève au *jambon* toute son âcreté et lui donne une nuance très-tendre. Après être resté quinze jours dans le sel, le *jambon* est essuyé, suspendu au fumoir et fumé aux herbes aromatiques; ensuite on fait un mélange de sel et de salpêtre, avec lequel on frotte le *jambon*, opération qui, en aidant à sa conservation, lui donne, en outre, cette nuance rouge et luisante particulière aux *jambons* qui nous arrivent d'Angleterre.

Quelle que soit la provenance des *jambons*, ils constituent une nourriture agréable, mais indigeste. Leur salaison se fait à peu près partout de la même façon. Après avoir coupé les jambes du cochon, on les désosse, en ne laissant que l'os appelé communément *pouilleux;* on arrondit le *jambon*, on le pare, on le frotte d'un mélange de salpêtre, de sel et de poivre en poudre. On met ensuite les *jambons* dans le saloir; on verse dessus le reste du mélange qui a servi à les frotter et un peu d'eau, pour faire une saumure; au bout d'une dizaine de jours, on retire les *jambons*, on fait bouillir la saumure devenue rosée, on l'écume, on y ajoute des clous de girofle, du gingembre, du thym, du laurier, de la sauge, de la marjolaine et souvent de la mélasse; la saumure refroidie est versée sur les *jambons* remis au saloir, et qui doivent être recouverts par elle. On charge les *jambons* à l'aide d'une planche et de poids, on ferme le saloir, et, au bout de trois semaines, on les retire pour les fumer, s'il y a lieu.

Il existe plusieurs manières de fumer les *jambons*. L'opération n'a jamais lieu qu'après qu'ils ont été bien essuyés. On les suspend ensuite dans la cheminée ou dans un fumoir. Souvent on les place, après avoir été fumés, sous une épaisse couche de cendres de sarment passées au tamis, et on les presse entre deux planches chargées de poids.

Avant d'employer le *jambon*, il est nécessaire de le faire dessaler à grande eau pendant vingt-quatre heures; mais cette précaution ne peut être prise que lorsqu'on sait d'avance quand on se servira du *jambon;* lorsqu'on fait un déjeuner impromptu, il faut forcément l'employer salé. Alors on le coupe par tranches minces et on le fait frire à la poêle ou griller. C'est le plat que les paysans ne manquent pas de vous offrir chaque fois que vous les surprenez, plat grossier et indigeste, qui n'est pas du goût de tout le monde.

Au contraire, le *jambon* est, quoique toujours indigeste, très-agréable à manger lorsqu'on a pris soin de le dessaler. On le place alors dans une marmite où il baigne dans de l'eau et un peu de vin blanc, ou mieux dans le vin blanc pur; on y ajoute du thym, du laurier, des oignons, de l'ail, des clous de girofle, du persil, 30 grammes de salpêtre pour le faire rougir; on le fait cuire jusqu'à ce qu'une lardoire entre facilement dedans, et, lorsqu'il est à demi refroidi, on enlève l'os du milieu, en laissant le bout du manche; on fait prendre une forme ronde au *jambon*, on lève la couenne et on obtient le *jambon cuit*, prêt à être employé. Un peu séché au four, servi sur un plat d'épinards, entouré de croûtons, c'est un excellent relevé. Sur un lit de macaroni, c'est une entrée dite *jambon à l'italienne*. On peut aussi le cuire à la braise et à la broche. On en fait également des coulis, on en tire de l'essence, on le met en pâté, etc.

Le rôti de *jambon* est un plat exquis, quand on emploie les *jambons* de Bayonne de première qualité. « Il est impossible, dit Grimod de La Reynière, de s'en former une idée sans en avoir goûté. » Le *jambon* rôti, cuit à demi seulement, refroidi, posé sur deux grandes feuilles de papier solide et huilé, qui l'enveloppent après qu'on l'a garni de tranches minces de carottes, d'oignons, d'échalotes, de thym, de laurier, de girofle, de poivre, est, en outre, enveloppé de trois autres feuilles de papier légèrement enduites de pâte, ce qui les fait coller ensemble. On le met ensuite pendant deux heures dans un four doux. On le sert sur un ragoût de légumes.

Pour le *jambon* frais à la broche, on lève la couenne, mais non la graisse; on fait mariner deux ou trois jours dans de l'eau salée, poivrée, etc.; deux heures de broche, avec arrosage de marinade, donnent un rôti délicieux.

Avec de petites tranches de *jambon* cru, passées à la casserole avec un peu de lard fondu et un peu de farine, on prépare l'essence de *jambon*. Lorsque ce ragoût est coloré, on y ajoute du jus de veau, des herbes et des ciboules, du girofle, de l'ail, des tranches de citron, des champignons hachés, des truffes, des croûtes de pain et un filet de vinaigre; lorsque le tout est cuit, on passe à l'étamine et l'on conserve en lieu frais. On emploie cette essence pour toute sorte de mets où il entre du *jambon*.

Jambons (FOIRE AUX). Célèbre foire, la plus ancienne de Paris et en même temps la plus populaire. Elle se tient boulevard Bourdon, non loin de la place de la Bastille, le mercredi, le jeudi et le vendredi de la semaine qui précède Pâques. La foire aux jambons, dont l'établissement s'explique par l'usage que l'on avait il y a quelques siècles de *se décarêmer* en mangeant du porc, se tenait, dans l'origine, au parvis Notre-Dame, pendant la semaine sainte. Cette époque avait été choisie à dessein pour rendre la mortification plus forte par les tentations de gourmandise que devaient éveiller les étaux couverts de viandes succulentes. Du parvis Notre-Dame, la foire aux jambons fut transférée, trois cent vingt-cinq ans plus tard, au quai des Augustins, et de là, vingt ans après, au faubourg Saint-Martin. Enfin, en 1843, elle s'établit définitivement boulevard Bourdon, où elle se tient encore de nos jours.

Elle n'a pas dérogé de son ancienne renommée, et c'est une des plus brillantes de Paris. L'époque où elle se tient, à l'ouverture du printemps, contribue grandement à son succès. Là se donnent rendez-vous les produits des contrées les plus renommées dans ce genre de commerce. Bayonne, Mayence, York y envoient leurs jambons. Mais la foire, bien que prenant le nom de foire aux jambons, est loin d'être restreinte à la vente de ce produit : Arles, Lyon, Milan y envoient leurs saucissons; Bologne, ses mortadelles; Strasbourg, ses pâtés; Troyes, ses langues fourrées; Reims, ses hures, et Vire, ses andouillettes. Plus de 300,000 kilog. de viande de porc se débitent chaque année boulevard Bourdon, pendant les trois jours de la foire. Un plaisant a même calculé qu'avec cette masse énorme on pourrait construire une colonne aussi haute que la colonne de Juillet.

JAMBONNEAU s. m. (jan-bo-no — dimin. de *jambon*). Petit jambon, épaule de cochon : *Un* JAMBONNEAU *bien tendre. Acheter un* JAMBONNEAU.

— Moll. Nom vulgaire des coquilles du genre pinne. ‖ Genre peu naturel de mollusques à coquille bivalve, renfermant des pinnes, des avicules, des moules et des modioles.

JAMBOSIER s. m. (jan-bo-zié). Bot. Genre d'arbres, de la famille des myrtacées, comprenant plusieurs espèces, qui habitent l'Asie et l'Afrique tropicales : *Les* JAMBOSIERS *se multiplient communément par leurs noyaux*. (Dutour.) ‖ On dit aussi JAMBOS, JAMBOSA et JAMBOSE s. f.

JAMES, île de la république de l'Equateur, une des plus importantes de l'archipel des Gallopagos, dans le grand océan Equinoxial, par 0° 18′ de lat. S. et 92° 50′ de long. O. Elle a 53 kilom. de long sur 35 de large. Elle est séparée par un canal de 26 kilom. de l'île Albemarle, à l'E. de laquelle elle se trouve. Sol volcanique, végétation presque nulle. Côtes très-poissonneuses; nombreuses tortues, crabes, veaux marins, pélicans.

JAMES (baie de), baie de l'Amérique du Nord, formée à l'extrémité S.-E. de la mer d'Hudson, entre le Maine oriental, le Canada et la Nouvelle-Galles, par 51° 15′ et 55° 4′ de lat. N., et 80° 45′ et 85° 30′ de long. O. Elle a 440 kilom. de long sur 110 à 250 de large. L'Albany et le West-River y ont leur embouchure. Son nom lui vient du navigateur Thomas James, qui l'explora au XVIIe siècle.

JAMES (SAINT-), bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S. d'Avranches; pop. aggl., 2,010 hab. — pop. tot., 3,230 hab. Filatures de laine; moulins à foulon, à blé et à huile; fabriques de dentelles; commerce de bestiaux, céréales, chanvre, lin et sel. Guillaume le Conquérant y construisit une forteresse, qui resta longtemps au pouvoir des Anglais et fut prise par le maréchal de Lohéac, en 1448. La nef de l'église est romane et en partie pavée de pierres tombales. On remarque, à l'intérieur, une madone gothique et quelques restes de vitraux. De l'église Saint-Martin-de-Bellé, il reste un joli portail, encadré dans le mur du cimetière. A 2 kilom., se trouve la chapelle de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît.

JAMES (SAINT-) ou **JAMES-RIVER**, rivière des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de la Virginie. Ce cours d'eau, un des plus importants de l'Union américaine, est formé par la jonction des rivières de Jackson et de Cowpasture dans les monts Alleghany, à 20 kilom. environ N.-E. du fameux pic d'Otter; il se dirige ensuite au S.-E., passe à Lynchburg, tourne brusquement au N.-E. au-dessous de Scottsville, puis se dirige au S.-E. près de Richmond, s'élargit au-dessous de cette ville et forme un vaste estuaire dans la baie de Chesapeake; cours de 450 kilom. Les navires de 130 tonneaux le remontent jusqu'au port de Richmond.

JAMES (GRAND et **PETIT SAINT-)**, nom de deux petites îles, du groupe des îles Vierges (petites Antilles), séparées par le passage Saint-James. Elles appartiennent aux Anglais. V. VIERGES (îles).

JAMES (Thomas), controversiste et théologien anglais, né à Newport, dans l'île de Wight, en 1571, mort en 1629. Ses travaux d'érudition lui valurent une place de bibliothécaire à Oxford (1602) et deux bénéfices. James entreprit de collationner les manuscrits des Pères de l'Eglise, répandus dans les bibliothèques de l'Angleterre, et de relever les erreurs contenues dans les éditions catholiques. Son travail était fort avancé quand il mourut. James était un écrivain fécond, un savant théologien et un controversiste redoutable. Nous citerons de lui : *Bellum papale, sive concordia discors Sixti V et Clementis VIII, etc.* (Londres, 1600, in-4°); *Concordantia Sanctorum Patrum, id est vera et pia libri canticorum per Patres universos, tam græcos quam latinos, expositio* (Oxford, 1607, in-4°); *Traité de la corruption des Ecritures, des conciles et des Pères* (Londres, 1611, in-4°); la *Destruction des jésuites imminente, pour leur vie dépravée, leurs mœurs infâmes, leur doctrine hérétique et leur politique plus que machiavélique* (Oxford, 1612, in-4°); *Specimen corruptelarum pontificiarum in Cypriano, Ambrosio, Gregorio Magno* (Londres, 1626, in-4°).

JAMES (Richard), théologien anglais, neveu du précédent, né à Newport (île de Wight) en 1592, mort en 1638. Après avoir fait ses études à Oxford, il entreprit divers voyages et passa en Russie. C'était un homme d'un immense savoir, d'un esprit judicieux, qui possédait, avec les langues anciennes, la plupart des langues modernes. Outre des *Sermons* et des traités de controverse, depuis longtemps oubliés, on lui doit : un *Glossarium saxonico-anglicum*, un *Dictionnaire russe et anglais*, et des *Observations sur le pays, les mœurs et coutumes de Russie* (1619, in-8°).

JAMES (Thomas), navigateur anglais du XVIIe siècle. Vers 1632, il fut chargé par des négociants de Bristol de commander une expédition dans le but de chercher un passage en Amérique par le nord-ouest. Thomas James, arrivé dans la baie d'Hudson, se vit arrêté par les glaces et passa l'hiver sur une île située par le 52° de latitude, et qu'on nomme maintenant *Charlton Island*. Son équipage ayant été décimé par le froid et par les plus cruelles souffrances, il retourna, au mois de juillet suivant, en Angleterre, avec la conviction qu'il était chimérique de faire de nouvelles tentatives. On a de lui une intéressante relation de son expédition, publiée sous ce titre : *Etrange et dangereux voyage du capitaine Thomas James pour aller à la découverte du passage du nord-ouest* (Londres, 1833, in-4°, avec carte).

JAMES (Robert), médecin anglais, né à Kinverston (comté de Strafford) en 1703, mort à Londres en 1776. Reçu docteur à Cambridge, il exerça dans diverses villes, et enfin à Londres, où il acquit une grande réputation, surtout par une poudre fébrifuge qui devint bientôt d'un usage général et fut pour lui et ses descendants une véritable mine d'or. D'après le docteur Pearson, cette poudre était un composé de phosphate de chaux et d'antimoine calcinés. Praticien habile, James était surtout remarquable par la rare sagacité avec laquelle il savait juger d'une maladie; mais il était grossier et adonné à l'intempérance. Il a laissé un vaste dictionnaire de médecine pratique, fort supérieur à toutes les compilations analogues qui l'avaient précédé, et qui a pour titre : *Dictionnaire médical* (Londres, 1743, 3 vol. in-fol.). Il a été traduit en français par Diderot, Eidous et Toussaint, et revu par J. Busson (Paris, 1746-1748, 6 vol. in-fol.). Nous devons encore à ce médecin : la *Pratique de la médecine* (1746, 2 vol. in-8°); *Observations sur le traitement de la goutte et du rhumatisme* (1747); *Petit traité sur les maladies des enfants* (1778, in-8°), etc.

JAMES (George PAYNE-RAINSFORD), écrivain anglais, né à Londres en 1801, mort en 1860. Il reçut les leçons d'un émigré francais, se rendit fort jeune en France et résida quelques années à Paris. Pour son plaisir, il envoya à la *Literary fund Society* des nouvelles qui parurent sans nom d'auteur et qu'il réunit plus tard sous le titre assez ambitieux du *Collier de perles*. Sa famille ayant perdu sa fortune, il songea, d'après les conseils de Walter Scott et de Washington Irving, à tirer parti de ses productions littéraires, et